



# FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

## ANNEE SCOLAIRE-2023/2024

à retourner rapidement (impérativement avant le 31 août 2023)

Nom – Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ..... Classe : ..... **N° Carte :** .....

Non Boursier

Boursier – Échelon : .....

**Fournir obligatoirement :**

- Notification de bourse de **droits ouverts**
- RIB original du responsable légal financier

Nom – Prénom du Responsable légal et financier (payant les frais de scolarité)

Madame      Monsieur ..... Téléphone : .....

Adresse du Responsable légal et financier : .....

Adresse Mail (**OBLIGATOIRE**) : .....

L'élève dépend du Département, CREPS, GIED qui prend en charge les frais de demi-pension (**Joindre obligatoirement le justificatif**)

### INFORMATIONS IMPORTANTES

S'agissant d'un forfait, tout trimestre commencé est dû en totalité même si l'élève a fréquenté irrégulièrement le service. Le représentant légal remplit le formulaire d'inscription à la demi-pension en début d'année scolaire. Ce document est à retourner à l'Intendance par la Poste ou par mail sur « [gestion.9741046u@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9741046u@ac-reunion.fr) », ou par l'élève avant le 01/09/2023. En cas de non retour, l'élève sera automatiquement considéré(e) comme étant Externe.

**Période d'inscription : De Juin à août 2023**

Le changement de régime (externe/ DP 4) est possible pour le trimestre suivant en récupérant à l'Intendance et **en fin de trimestre** le nouvel imprimé, à remplir par le **responsable légal et financier** de l'élève. Cette fiche est à remettre **avant le :**

- **15 décembre 2023 pour le deuxième trimestre,**
- **15 février 2024 pour le troisième trimestre.**

Une carte magnétique d'accès au lycée, à la cafétéria et à la restauration est attribuée à chaque élève gratuitement ; En cas de perte, le renouvellement de la carte sera facturé 10,00€.

**TARIFS : fixés par la Région pour l'année scolaire 2023 (susceptible de révision à/c 01/01/2024) .**

Les tarifs sont donnés à titre indicatif, car soumis à remise à titre exceptionnel.

	1er Trim 2023- 2024	2ème Trim 2023 - 2024	3ème Trim 2023- 2024
	Août – Décembre	Janvier – Mars	Avril – Juillet
	Du 18/08/23 au 15/12/23	Du 22/01/24 au 31/03/24	Du 01/04/24 au 30/06/2024
Forfait DP 4 Jours	60,00€	31€	26€
Forfait prévisionnel Interne 5 Jours Repas + nuitées*	411,60€*	212,66€*	178,36€*

\*Le montant trimestriel en internat est susceptible de réajustement par la Région

**Je désire que mon enfant mange à la restauration du lycée pour, je choisis le forfait :**

**DP 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)**

**Si interne cocher ici**

**En signant ce document, vous attestez inscrire votre enfant au service de demi-pension et vous vous engagez à payer la facture dès réception.**

Date : .....

Nom et signature du Responsable légal et financier,  
(Précédé de la mention : vu et pris connaissance)